

Comment retirer son diplôme ?

Vous avez la possibilité de vous déplacer

Vous devrez vous présenter à l'accueil de la scolarité concernée muni(e) de votre pièce d'identité en cours de validité et de votre attestation de succès originale (copie non recevable). En cas de perte de votre attestation de succès originale, vous devrez fournir une déclaration de perte sur l'honneur.

Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer

- Vous pouvez demander l'envoi de votre diplôme par courrier. La demande doit être faite auprès de la scolarité concernée par [courrier](#) et accompagnée de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une vignette postale d'un montant correspondant au tarif d'un envoi en recommandé avec accusé de réception pour 100 grammes (à ne pas coller sur une enveloppe).
- Une personne peut le retirer à votre place sur présentation de sa pièce d'identité en cours de validité, d'une [lettre de procuration](#) signée de votre main accompagnée de la copie de votre pièce d'identité en cours de validité.

Vous résidez à l'étranger

Vous devez compléter le [formulaire de demande](#) et nous le retourner avec la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une vignette postale d'un montant correspondant à un envoi recommandé avec accusé de réception pour 100 grammes (à ne pas coller sur une enveloppe) ou coupon-réponse international.

L'Ambassade de France de votre pays de résidence, vous contactera pour vous avertir de son arrivée et des modalités pour venir le retirer.

Services à contacter

Scolarité L1

04 73 40 70 07

Scolarité L2-L3

04 73 40 70 09

Scolarité LP

04 73 40 54 98

Scolarité M1-M2

04 73 40 70 13

Université Clermont Auvergne

Pôle Administratif Cézeaux

1 place Vasarely

CS 60026 - TSA 60026

63178 Aubière cedex